

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6129>



COMMUNIQUE DE PRESSE DU SNES-FSU 71

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Actions -



Publication date: lundi 1er février 2021

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Communiqué de presse SNES-FSU 71 Rentrée 2021 : Violence institutionnelle dans le Second Degré.



Les dotations horaires des collèges et des lycées du département viennent de tomber. Et l'analyse des chiffres est terrible ! Dans les collèges du département, c'est l'hécatombe malgré une prévision d'effectifs globaux de 54 élèves en plus. Ceci est tout simplement incompréhensible ! Dans le contexte sanitaire, économique et social actuel, cette annonce est indécente et totalement "hors-sol". En effet, la dotation ne tient absolument pas compte des conditions d'enseignement pour les élèves et les personnels. Une nouvelle fois, le SNES-FSU 71 constate que les conditions d'enseignement se dégradent que ce soit en collège ou en lycée. Ainsi, les services rectoraux, courroie de transmission de l'austéritaire ministre Blanquer, poursuivent leur politique de gestion de la pénurie de moyens et de casse du service public d'éducation. Le « Quoi qu'il en coûte » est donc loin de s'appliquer à l'Éducation Nationale et à la jeunesse. Bien au contraire, dans notre belle maison, il faut faire toujours mieux avec toujours moins ! À ce titre, la situation pour les lycées est scandaleuse ; loin des beaux discours sur la prise en compte des effets négatifs du confinement sur les jeunes, on leur retire des moyens d'enseignement. Si cette situation donne encore plus de sens à l'appel à la journée d'action dans l'Éducation du 26 janvier prochain, les diverses dotations appellent aussi à des mouvements plus locaux de contestation et de lutte dans les établissements du second degré. Le SNES-FSU 71 se tient d'ores et déjà aux côtés de tous les personnels de l'éducation (enseignants, CPE, PSY-EN, AED, AESH...) afin de porter haut les exigences d'un service public d'éducation de qualité pour tous.

